



Assemblée Générale 18 Juin 2011 – Draguignan Comité Côte d'Azur de Rugby

PV de l'assemblée générale

La parole est au Président **Henri Mondino** qui déclare ouverte la 63ème Assemblée Générale du Comité Territorial Côte d'Azur de Rugby, le quorum de 160 voix étant atteint et même dépassé, soit 318 Voix.

Remerciements à toute l'assemblée ainsi qu'a :

Monsieur Olivier AUDIBERT -TROIN – Président de la CAD
Monsieur Le représentant du Maire de Draguignan
Monsieur Francis FOUQUET – Président du RC Draguignan

RAPPORT MORAL – RAPPORT D'ACTIVITE

Le Secrétaire Général, Sébastien Rizza, fait lecture du rapport moral et du rapport d'activité de la saison écoulée. (Voir pièces jointes)

→ Le rapport moral et le rapport d'activité sont mis au vote et approuvés à l'unanimité.

DEBAT – PRISE DE DECISIONS

Championnat territoriaux :

Il est demandé que l'engagement d'une équipe réserve pour la catégorie « Promotion d'honneur », soit obligatoire.

Le Comité Côte d'azur s'engage à défendre cette demande auprès des représentants du Comité de Provence, lors de la préparation du règlement de la compétition.

Les clubs fédéraux, peuvent engager une équipe 3 en championnat de série territoriale (4^{ème} série). Les autres clubs auront une obligation de disputer les rencontres contre ces équipes.

A la demande des clubs intéressés, la commission des épreuves réfléchira à la possibilité de créer une compétition d'équipes réserves.

Intervention du représentant du Comité de Corse, qui présente en séance, la procédure de remboursement des frais de déplacements en Corse pour les clubs Azuréens.

Le Comité Côte d'azur s'engage à diffuser cette procédure à tous les clubs concernés et sur le site Internet du Comité.

Propositions soumises à vote :

Henri Mondino présente un projet de mutualisation d'un club des partenaires, qui interviendrait 4 fois durant la saison, sur le principe des tables d'ovalies. L'organisation serait confiée à la société de marketing « Consulteam ». Son financement se ferait sur la base d'une augmentation du coût de la licence de 0,50€. Les recettes ainsi obtenues seraient réparties sur la base suivante :

- 25% pour les clubs amenant leurs partenaires
- 50% pour le comité pour former les éducateurs et les bénévoles des clubs,
- 25% pour la société de marketing.

→ La proposition est mise au vote et approuvée à l'unanimité.

Henri Mondino présente un projet de mutualisation des services d'une société pour la rédaction du projet global des clubs, incluant :

- Le sportif,
- L'éducatif,
- Les subventions.

Le coût de cette opération serait financé sur la base d'une augmentation du coût des licences de 0,50€.

Au cours du débat qui s'ensuit, un représentant du CD06, fait état d'une association sur le CD06 qui propose cette activité à un coût faible.

→ La proposition est mise au vote et approuvée à l'unanimité.

Un dernier point est discuté en séance. Il concerne la mise en place d'une sanction sportive à l'encontre des joueurs qui ne répondent pas à une convocation du Comité dans le cadre d'une sélection. La sanction proposée est de 30 jours de suspension.

Un débat s'instaure sur le sujet :

- Il faut aussi sanctionner les éducateurs qui sont à l'origine de la non participation de leurs joueurs.
- La durée de la sanction est jugée trop lourde. Il est proposé 20 jours.

- Il faut tenir compte de la décision des parents dans le cadre d'enfants mineurs.
- Il faut passer outre l'égo de l'éducateur pour pouvoir offrir aux jeunes joueurs, le meilleur de leur catégorie.

➔ **La proposition de 20 jours de suspension est mise au vote et approuvée à l'unanimité.**

Points divers :

Michel GRILLO revient sur le calendrier des formations qui est difficilement applicable pour les éducateurs qui ont une activité professionnelle.

Retour sur les décisions de la commission d'appel fédérale qui ne sont pas toujours favorables aux clubs du Comité.

Point étape sur le déroulement du projet de création de la maison régionale du rugby au Pradet.

Evocation de la possible dérogation accordée pour la couleur des licences, pour la saison à venir.

Participants :

- ✚ Clubs de Rugby du Var et des Alpes Maritimes
- ✚ Membres du Comité Directeur CTCAZ et bureau du CD83 et CD06
- ✚ Partenaires du CTCAZ
- ✚ Membres des Commissions du CTCAZ
- ✚ Salariés et bénévoles du CTCAZ
- ✚ Presse

Monsieur Olivier AUDIBERT TROIN – Président de la CAD
Monsieur Le représentant du Maire de Draguignan

13h30 - Fin de l'Assemblée Générale